

La grande expédition

Il y a 750 ans: Henri V, comte de Luxembourg, la croisade de Louis IX et le tournant français de la politique des Luxembourg

Par Michel Margue

En l'an 1270, le 13 avril tombait un dimanche, et pas n'importe lequel: le dimanche de Pâques. Pâques, nommée *Pessa'h* en hébreu, *Pascha* en latin, signifie «le passage». Celui du peuple juif, fuyant l'esclavage d'Égypte en passant la Mer Noire à sec, puis celui de Jésus, de sa mort sur la croix à la vie éternelle. Le comte de Luxembourg en fera son passage à lui: le *passagium* qui désigne les voyages collectifs des pèlerins gagnant la Terre sainte par la mer, devenu le terme usuel pour désigner la croisade. Le lendemain, lundi de Pâques, les paroles de renouveau que l'évangéliste Jean (3:3) prête à Jésus résonnent encore dans la tête du comte: «En vérité, en vérité, Je te le dis, si un homme ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu.» Le 14 avril donc, Henri V s'apprête à suivre la voie du Salut; il fait rédiger son testament. Le 4 mai peut-être, mais en tout cas avant le 11, le comte de Luxembourg s'embarque pour se joindre au roi de France Louis IX en vue de la seconde croisade de celui-ci. Le point de ralliement aurait dû être la Sicile de Charles d'Anjou, frère du roi de France. Ce sera finalement Tunis, première et dernière étape pour la Terre sainte. Vaincu par l'épidémie, Louis IX y laissera sa vie, avec une grande partie de son armée. Dans son testament, Henri V, même s'il échappa au massacre, avait vu juste: il valait mieux régler sa succession avant de partir *dela mer*.

Le moment opportun

Si elle est certes affaire de disposition intérieure, la croisade est beaucoup plus que cela: une expédition militaire, diplomatique, voire éminemment politique et donc une question de disponibilité et de choix du moment. Henri V a fait le sien: *le voyage de la sainte terre d'outremer*, comme l'exprime son testament, ce sera pour maintenant, pour cette année 1270, ou jamais, et ce sera la croisade des Français, la seconde du roi de France Louis IX.

Le moment est en effet propice. Au plus tard depuis le printemps 1269 ses deux fils aînés sont *fors de maimburnie par droit et par jugement et en droit eage*, c'est-à-dire majeurs et donc dotés de la capacité de gouverner. Pour preuve, Henri (VI) et son frère cadet Waléran disposent désormais d'un propre sceau et peuvent donc être garants des dispositions testamentaires en prêtant serment de les respecter et en apposant leur sceau à côté de celui de leur mère et des témoins sur le document notifiant les dernières volontés de leur père... au cas où il venait à mourir en croisade. Le moment est aussi bien choisi parce que le comte est encore dans la force de l'âge. Il devait avoir atteint le début de la cinquantaine ou un peu moins, donc une demi-douzaine d'années de moins que Louis IX. Mais surtout, à l'encontre de celui-ci, affaibli par la maladie et une première croisade qui s'était transformée en cuisant échec, Henri V n'avait pas connu les privations et flagellations que s'était imposées celui qui sera sanctifié après sa mort. Henri était certes un prince guerrier, qui avait connu la prison après la bataille de Prény en 1266, il avait soutenu les églises, comme il se doit pour un prince chré-

tien, mais ce n'était pas un fanatique et son gouvernement était marqué par une certaine stabilité et la consolidation interne plutôt que par l'expansion de ses territoires.

Justement, dans cette logique, 1270 marque une césure positive de sa politique: il venait de liquider tous ses conflits avec son voisin et beau-frère Thiébaud de Bar, notamment pour la domination du comté de Ligny-en-Barrois, dot de son épouse Marguerite de Bar, qu'il pouvait transmettre à son deuxième fils Waléran, et celle des prévôtés de Marville et Arrancy en copropriété indivise avec son parent de Bar. Grâce à la médiation du roi de France, et malgré ses défaites sur le terrain militaire, son territoire s'en trouvait largement agrandi. Louis IX avait transformé des échecs militaires en une victoire diplomatique. Le comte de Luxembourg lui en était-il resté redevable? Ligny, Marville et Arrancy valent bien une croisade...

L'alliance française

C'est ici qu'apparaissent les aspects les plus novateurs de nos récentes recherches. La tradition veut que ce soient le futur empereur Henri VII, petit-fils de notre comte, et son frère Baudouin ainsi que son fils Jean dit l'Aveugle qui profitèrent les premiers de l'alliance avec les rois de France - avant de s'opposer à eux. Les causes de ce soutien français aux comtes de Luxembourg n'avaient cependant pas pu être éclaircies, le roi de France pratiquant depuis Louis IX une «Westpolitik» très active à l'égard de l'Empire et donc aussi au détriment des princes établis à la frontière de celui-ci, les comtes de Bar, les ducs de Lorraine et les comtes de Luxembourg. Henri V en aurait fait les frais, subissant la loi de Louis IX, pas si «saint» que cela et très agressif en Lotharingie impériale. C'était oublier que tout conflit, toute ingérence - même au Moyen Âge - implique des négociations et une diplomatie qui doit tenir compte des intérêts des multiples partis concernés.

C'est dans le cadre de ces négociations que Henri V sut admirablement tirer son parti du jeu. Certes, on ne peut pas nier que Louis IX prit l'ascendant sur ces princes d'Empire «borduriers» mais, en échange, il les fit entrer dans son orbite. C'est ainsi que le roi de France contribua, en effet, à libérer Henri V de son emprisonnement après la défaite de Prény contre les armées barroises et messines lors de la guerre pour Ligny. Mais, en même temps, il apparaissait maintenant que le comte de Luxembourg entre dans le réseau des grands princes du royaume de France, Thiébaud II, roi de Navarre et comte de Champagne, gendre de Louis IX, le beau-fils d'Henri V, Guy de Dampierre, comte de Flandre, et surtout le très remuant frère cadet du roi de France, Charles d'Anjou, comte d'Anjou et du Maine, comte par mariage de la Provence et roi de Naples et de Sicile. Depuis l'Italie du sud, d'où il avait chassé ses rivaux des Staufens en 1266-1267 après son couronnement en janvier 1266 par le pape Clément IV, Charles d'Anjou tentait de réaliser ses plans de création d'un empire en Méditerranée orientale. Ces trois princes parmi les

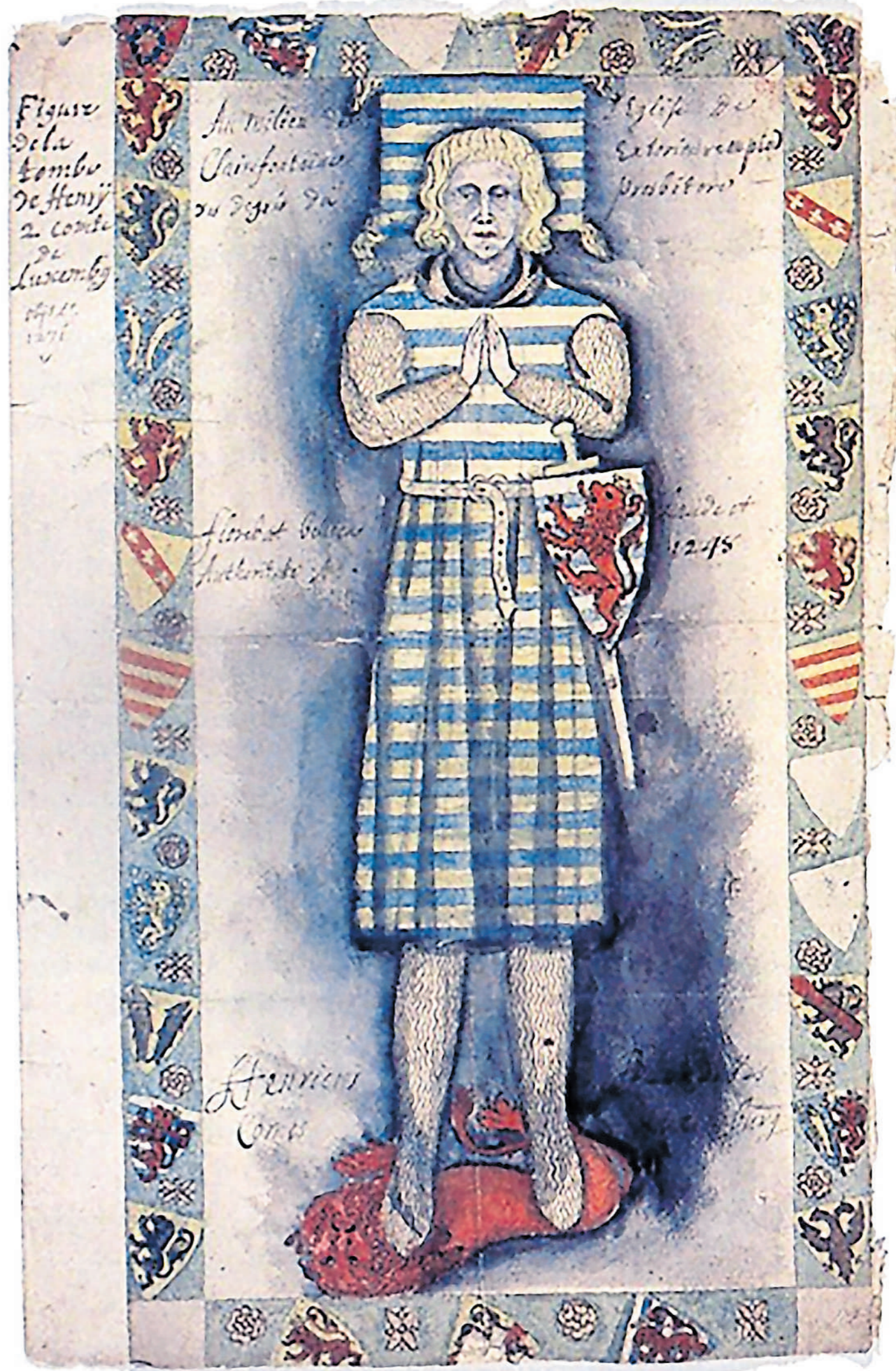
plus puissants en France se retrouveront en 1270 avec le comte de Luxembourg à la deuxième croisade de Louis IX.

Curieusement, et pour des raisons que nous ignorons, Henri V se trouve alors dans l'orbite de Charles d'Anjou, ce qui lui valut d'échapper à l'épidémie (la dysenterie ou le typhus) qui ravagea l'armée de Louis IX devant Tunis. Henri faisait-il partie du projet de Charles d'envahir l'Empire byzantin, tombé sous la coupe des Paléologues en 1261, afin d'aider l'empereur Baudouin II de Constantinople à recouvrer son trône, ce Baudouin de Courtenay dont le fils avait épousé la fille de Charles? Baudouin s'était assuré en 1269 en plus du soutien de Charles d'Anjou, de celui du roi de Navarre et de celui du duc de Bourgogne; il est donc tout-à-fait probable que le comte de Luxembourg, placé à la tête d'une armée de mercenaires, ait aussi été attiré par cette entreprise pour laquelle Charles d'Anjou faisait miroiter des gains territoriaux ou du moins matériels considérables.

Des tractations entre Baudouin de Courtenay, empereur titulaire de Byzance, et Henri V de Luxembourg furent menées par Charles d'Anjou. Par ailleurs, au printemps de l'année 1270, le roi de Sicile envoya son médecin en mission en France: cet homme de confiance devait y rassembler le budget nécessaire pour recruter des mercenaires en vue de l'expédition dans les Balkans. Louis IX consentit à un prêt de 2.000 livres tournois, son frère Alphonse de Poitiers au triple. D'après une quittance du 15 août 1270, difficile à situer dans ce contexte de tractations secrètes, Henri V de Luxembourg aurait reçu parmi d'autres princes une partie de cette somme, en échange de son vœu de «croisade». Reste à savoir de quelle croisade il s'agissait. En effet, le 9 février 1270, le roi de France donne rendez-vous à ses princes pour le départ en croisade au mois de mai. Ses plans vont contrarier ceux de son frère, obligé à Charles d'Anjou à raviser les siens pour aider d'abord son frère. La résurrection de l'Empire latin d'Orient devra attendre... et ne se réalisera finalement jamais. Henri V quant à lui participa avec le roi de Sicile à l'expédition malheureuse de Louis IX, puis rentra chez lui pour ne plus se lancer dans aucune autre entreprise au loin. La mort de Louis IX à Tunis, celle de Thiébaud de Navarre et d'Alphonse de Poitiers sur le chemin du retour auront pour de bon calmé ses ardeurs. Henri V était rentré dans le cercle des grands, pour en ressortir par la petite porte - mais vivant.

Le pont pontifical

Dans la seconde moitié du XIII^e siècle, la papauté n'est pas encore à Avignon, mais elle est certainement de plus en plus française et de moins en moins allemande. Les papes, avant tout Urbain IV (Jacques Pantaléon, soutien des intérêts français en Sicile; 1261-1264) et Clément IV (Guy Foucois, conseiller de Louis IX; 1265-1268), soutenaient le second projet de croisade de Louis IX, qui souffrait de l'échec de sa première expédition en Terre sainte, stoppée nette en Égypte (1248-1254). Les papes, tout comme Louis IX, voyaient dans ce projet un «passage



Dessin (fin XVII^e siècle) du tombeau de Henri V de Luxembourg, comte de Luxembourg († 1280), à l'abbaye de Clairefontaine. Manuscrit Blanchart, ANLUX, XD-000004 (ancienne cote FD-105)

général», regroupant les grandes puissances afin de libérer la Terre sainte des Mamelouks du sultan Baybars: le roi de France, mais aussi ceux d'Angleterre et d'Aragon, l'empereur de Byzance et même l'Ilkhan mongol. Planifié dès 1264, le projet de croisade devait aux yeux de Louis IX et du pape passer par l'installation de Charles d'Anjou en Italie du sud, d'où la flotte devait partir en direction de la terre Sainte. Ce

projet réunissait donc le roi de France et la papauté, un facteur décisif pour le ralliement du comte de Luxembourg à cette grande expédition.

En ces années mouvementées et marquées par un intense ballet diplomatique, Henri V se trouvait bloqué en inertie complète dans les géolés de ses rivaux barrois et messins. On ne s'étonnera donc point de trouver une des premières traces de son serment de croisade dans une lettre du pape Clément V du 8 novembre 1266 enjoignant le roi de France d'utiliser tout son poids politique à la frontière entre France et Empire pour faire libérer le comte de Luxembourg afin de lui permettre de participer à la croisade. Le 1^{er} août de la même année le pape avait déjà ordonné à son légat Simon de Sainte-Cécile de déboursier 15.000 livres tournois au comte de Luxembourg pour les préparatifs de son expédition, somme considérable à puiser dans les rentrées de la dime de la croisade levée sur les fidèles des archevêchés rhénans. D'autres princes et seigneurs d'Empire devaient également bénéficier de faveurs semblables, ce qui nous montre que le projet de croisade était censé s'étendre à l'Empire. Ce ne fut pas une réussite: de tous ces princes «allemands» qui s'étaient engagés ou avaient même été payés, le comte de Luxembourg fut le seul à partir.

Et encore. Lorsque Louis IX dut soutenir son frère pour assurer sa conquête en Sicile et que le projet de croisade en Terre sainte subit un contretemps, Henri V semble aussi avoir pris ses distances. C'est ici que l'étude de son testament apporte un autre élément d'information surprenant. Parmi les témoins de ce document capital pour l'histoire du comté se trouve une personnalité qui n'a pas retenu l'attention des historiens jusqu'ici. Il s'agit - outre le comte de Juliers, proche parent d'Henri V, des conseillers comaux Godefroid d'Esch et Gilles d'Ouren - d'un membre influent de la curie romaine, le «révérend père sire maître Bernard de Castanet, chapelain pontifical et légat de la cour de Rome, administrateur de l'Église de Trèves en matière temporelle et spirituelle». Ce juriste et diplomate de renom était un proche du pape Clément VI, qui l'avait rencontré à l'Université de Montpellier et l'avait appelé à Rome. Le pape lui confia des missions délicates, en Lombardie, puis en Empire et finalement à Trèves, où il devait assurer l'intérim après la déposition par le pape de l'archevêque en place. Mais celui-ci et ses alliés trévirois ne tolérèrent pas la présence du légat pontifical qui, malgré ses menaces d'excommunication, dut déchanter cette fois-ci. C'est alors qu'il se retira au Luxembourg pour bénéficier de la protection du comte et tenter d'administrer l'archevêché de loin. Il aurait alors profité de sa présence pour rappeler avec insistance au comte son vœu de croisade... et apporté en échange son autorité de légat pontifical au testament d'Henri V.

Dans la cour des grands

De longs et intenses préparatifs pour une courte issue: c'est ainsi que l'on pourrait ...